Nations Unies A/75/103

Assemblée générale

Distr. générale
25 mars 2020
Français
Original : anglais

Soixante-quinzième session
Point 120 c) de la liste préliminaire*
Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations

Confirmation de la nomination de membres du Comité des placements

Note du Secrétaire général

1. L'article 20 des Statuts de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies dispose ce qui suit :

> **Article 20**
> **Comité des placements**
>
> Le Comité des placements se compose de neuf membres nommés par le Secrétaire général après avis du Comité mixte et du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, et dont la nomination est confirmée par l'Assemblée générale.

2. Le Comité se compose actuellement des membres suivants :

Madhav Dhar (Inde)*
Keiko Honda (Japon)**
Simon Jiang (Chine)***
Achim Kassow (Allemagne)***
Michael S. Klein (États-Unis d'Amérique)***
Luciane Ribeiro (Brésil)***

* Mandat expirant le 31 décembre 2020.
** Mandat expirant le 31 décembre 2021.
*** Mandat expirant le 31 décembre 2022.

3. Par conséquent, l'Assemblée générale sera amenée, à sa soixante-quinzième session, à confirmer la nomination par le Secrétaire général de quatre personnes pour

* A/75/50.

Merci de recycler

pourvoir les sièges devenus vacants au Comité, dont trois nominations reportées de la soixante-quatorzième session.

4. Aux sessions précédentes, la Cinquième Commission a présenté à l'Assemblée générale un projet de décision où figuraient les noms des personnes dont elle recommandait de confirmer la nomination. Il est proposé de procéder de même à la soixante-quinzième session.